



Assurance voiture non paiement

Par **kaeli**, le **16/02/2014** à **15:41**

Bonjour,

Gros problème pour régler mon assurance voiture car non paiement de plusieurs cotisations. le service de contentieux me réclament 758 euro mais je ne peux pas payer je ne travail pas et j'ai personne pour m'aider

Comment faire pour payer la totalité de l'assurance voiture?

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **17/02/2014** à **10:52**

Bonjour,

Vendre la voiture par exemple.

En tout état de cause sous peu:

* vous serez résilié et donc non assuré

* vous devrez toujours les primes échues et en cours.

Par **chaber**, le **17/02/2014** à **11:14**

bonjour

code des assurances art L113-3. (relisez vos conditions générales sur le paiement des

cotisations.

La LR vous donne 30j avant la suspension des garanties. Passé ce délai, vous avez 10 J avant la résiliation.

Si vous laissez votre véhicule sur la voie publique ou un parking, vous risquez une amende pour le défaut d'assurances

Par **kaeli**, le **17/02/2014** à **13:29**

Bonjour,

le problème c'est que j'ai besoin de ma voiture car j'ai deux enfants à charge.

Le service de contentieux ne veut pas que je paie en plusieurs mensualité ce qui m'arrangerais beaucoup car je touche le RSA. Ils veulent que je paie la somme total tout de suite

Comment pourrais-je le faire comprendre?

Merci pour votre aide

Cordialement.

Par **chaber**, le **17/02/2014** à **14:02**

bonjour

[citation]le problème c'est que j'ai besoin de ma voiture car j'ai deux enfants à charge.

[/citation]pour un assureur une voiture n'est pas un besoin.

[citation]Ils veulent que je paie la somme total tout de suite

Comment pourrais-je le faire comprendre[/citation]Un échéancier ne permettra pas la reprise des garanties. Vous resterez toujours en défaut d'assurance avec les conséquences que cela peut impliquer

amende pour défaut d'assurances: donc frais supplémentaires dont vous devrez vous acquitter.

Sans assurance: pensez à autrui et à vos enfants en cas d'accident